



L'animation jeunesse en Sarthe

Quelles organisations pour
quels projets ?

Photographie

au travers d'interviews réalisées entre mars et mai 2014
Coordonnée par Lionel BOUCHER

11 interviews sur 11 sites du département de la Sarthe :
*Allonnes, Ballon, Cérans Fouilletourte, Changé, Coulaines, La Ferté Bernard,
La Flèche, Le Mans, Rozé, Sablé sur Sarthe, Saint Georges du Bois*

SOMMAIRE

L'observatoire Sarthois des Politiques Jeunesse (O.S.P.J.).....	45
Les différents modes d'organisation des espaces jeunesses.....	47
Mixité, garçons et filles.....	50
Place de la famille.....	53
La gouvernance d'une structure jeunesse.....	54
L'utilité sociale d'une structure jeunesse.....	57
Le partenariat	60
Conclusions/préconisations.....	61

INTRODUCTION

Nous parlons de photographie plus que de diagnostic, dans le sens où nous nous appuyons sur des interviews réalisées dans un contexte et non vérifiées par d'autres outils d'enquêtes sociales (observations sur le terrain des pratiques, questionnaires...).

Nous parlons de photographie, dans la mesure où nous sommes plus sur des tendances que des absolus. On peut, de fait, ne pas se retrouver dans les tendances renvoyées par la photographie.

L'observatoire Sarthois des Politiques Jeunesse (O.S.P.J.)

Cet observatoire a été créé en novembre 2011 à l'initiative de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Il rassemble l'ensemble des acteurs éducatifs du département : élus et professionnels des institutions, organismes, collectivités, associations de jeunesse et mouvements sportifs, en charge de la mise en œuvre des politiques locales, au bénéfice des 11/30 ans.

Lieu d'échanges et d'analyse, cette instance s'est construite autour de volontés communes :

- * Partager un regard global sur la jeunesse du département,
- * Produire des études à intérêt départemental,
- * Expérimenter des démarches innovantes sur les territoires,
- * Communiquer sur les actions mises en place dans le département,
- * Capitaliser les expériences acquises,

La commission loisirs éducatifs sport et culture de l'Observatoire des politiques éducatives a proposé qu'un groupe travaille sur la comparaison des politiques et des pratiques, en matière d'accompagnement des jeunes sur l'espace européen, **afin de se concentrer sur des recherches actions autour des pratiques éducatives jeunesse**. Cette proposition a été validée par l'assemblée plénière du 30 novembre 2012.

* Modalités de la recherche / action

1. Rédaction d'une note de problématique

S'accorder sur le sujet de l'observation (État des lieux des structures jeunes sur le département. Les projets éducatifs de territoire...).

Points de force / points de faiblesse / sujets de comparaison...

2. Elaboration d'un guide d'enquête

Repérer les éléments significatifs du fonctionnement des structures jeunes en Sarthe, par exemple : le projet de territoire, le projet éducatif, le mode de fonctionnement des structures, l'adhésion, la participation des jeunes, les indices de fréquentation, les activités, les projets, le positionnement des élus et des professionnels...

3. Recueil des données

La promotion 2013/2014 BPJEPS des CEMEA, dans le cadre d'une semaine de découverte sur le terrain, a recueilli les informations sur 17 structures du département.

Cette première enquête est complétée par 11 interviews sur 11 structures du département, réalisées par Lionel BOUCHER et Khalil HAMOU MAMAR.

4. Déplacement chez un partenaire européen

Le séjour s'organiserà dans le cadre d'un séminaire soutenu par le Programme Européen ERASMUS+. Les CEMEA, structure ressource en la matière, sont porteurs du projet pour l'observatoire.

5. Observation, échanges, recueil et croisement d'informations

Pendant le séjour, le groupe enquête, observe, interroge et partage avec les autres partenaires, les politiques mises en œuvre, la cohérence des projets, la pertinence des actions. Il s'enrichit d'autres formes d'actions ou de propositions innovantes...Le groupe réalise une synthèse de son observation.

6. Restitution / Communication / Préconisations

Le groupe dressera un bilan de son observation et en exposera la synthèse. Il établira des préconisations, les proposera et fixera les conditions de l'expérimentation.

7. Expérimentation

6 à 8 structures s'engagent à mettre en place des expérimentations, qui seront accompagnées par un groupe, constitué d'élus et de techniciens jeunesse.

Ce présent document fait état de quatre axes de questionnement, qui sont apparus à la suite des travaux menés en 2013.

Nous avons ainsi plus particulièrement interrogé les structures sur :

- * leur mode d'organisation et leur structuration,
- * la mixité garçons et filles,
- * la place des familles,
- * l'utilité sociale,
- * le pilotage de leur structure,
- * les typologies des jeunes fréquentant la structure.

Les différents modes d'organisation des espaces jeunes

* Organisation professionnelle des accueils (nombres de personnes, statuts, formations)

Ces accueils fonctionnent avec une équipe de professionnels (aucune équipe bénévole) composée d'une personne en animation/coordination, plus 1 à 3 personnes en animation (face à face), avec un nombre plus important sur les périodes de vacances scolaires. Il existe une pluralité de formations pour les animateurs : BAFA / BAFD / BPJEPS avec un nombre important de BPJEPS.

* Structuration juridique et typologie des accueils (associatif, communal)

Chaque équipe dispose d'un local dédié à l'accueil du public jeune (certains, en milieu rural, ne disposent pas de local dédié et occupent une salle municipale durant le temps de l'accueil).

Les modes d'organisation :

- * service municipal jeunesse, communal ou intercommunal. La structuration intercommunale progresse (au regard des transferts de compétences majoritaires enfance / jeunesse)
- * Il existe toujours une complexité dans le transfert de compétences (enfance ou enfance / jeunesse, place du transfert autour de l'éducation). Celle-ci va s'amplifier dans le cadre de la réforme territoriale avec, entre autres, le seuil de 20 000 habitants pour les communautés de communes.
- * associatif (autour de 30/40%)

Les types d'accueils identifiés

1. L'accueil ouvert :

Espace-temps d'accueil du public, qui peut aller et venir comme bon lui semble. Permet à l'animateur de prendre contact et de recenser les besoins et les attentes du public. Pour la plupart, on y trouve un espace jeux (baby-foot, billard, jeux de société, etc.), un espace documentation, information, prévention, un poste informatique avec accès internet, un espace détente propice aux échanges, un espace cuisine.

Ces accueils organisent en parallèle des espaces d'information et de prévention. Cet axe peut être plus développé (PIJ), avec 15 PIJ labellisés et une trentaine se reconnaissant dans cette pratique.

2. La proposition d'activités régulières :

Programmations faites par l'équipe professionnelle, qui a pour objectif d'amener le public à découvrir et pratiquer de nouvelles activités (pratiques sportives, artistiques et culturelles).

3. L'accompagnement de projets et d'initiatives :

Temps permettant l'accompagnement, par des animateurs, des initiatives et des projets de jeunes, collectifs ou individuels, suscitant leurs compétences.

4. L'animation de rue :

Beaucoup plus rare sur le département de la Sarthe. L'objectif est de toucher des publics méconnus ou de maintenir un lien avec des jeunes qui ne fréquentent pas les structures.

À ce jour le type d'activité majoritaire est celui de la proposition d'activités régulières. Les autres accueils peuvent rencontrer des freins :

- * Accueil ouvert avec plusieurs problématiques : géographie de l'accueil, fermeture certains week-ends au regard des différentes pratiques de loisirs - sportives, culturelles (cf paragraphe 1.3) ;
- * Animation de rue : une pratique où les professionnels semblent en difficulté (pratique qui n'est pas habituelle et qui ne fait pas partie de la culture professionnelle. Interrogation sur la pertinence de cette pratique en milieu rural : questionnement autour des espaces publics et leur fréquentation en milieu rural....) ;
- * L'accompagnement de projet et d'initiatives reste aussi minoritaire. Les raisons évoquées sont diverses : manque de compétences, difficultés à capter les jeunes, complexité dans la négociation avec les élus.

Ces types d'accueils correspondent aussi à une typologie des publics jeunes et adolescents. On repère trois types de jeunes :

1. Un public de passage

- * Ceux qui se donnent rendez-vous et repartent très vite (pour revenir un peu plus tard...)
- * Ceux qui viennent chercher des informations basiques (programmes d'activités, horaires de bus, plaquette d'information métiers, job saisonnier, etc)
- * Ceux qui viennent se détendre au Foyer (baby-foot, billard, bar sans alcool...)
- * Ceux qui viennent au cas où...

2. Un public fidèle

- * Ce sont des habitués, ils connaissent les activités proposées et ont choisi d'y participer, ou leurs parents sont rassurés de les savoir là
- * Ceux qui sont inscrits sur des projets (de séjours avec activités d'autofinancement notamment)
- * Ceux pour qui l'espace jeunes est un peu une « deuxième maison », il y a appropriation des lieux de leur part

3. Un public vacances (sur inscription majoritairement)

- * Ils ne viennent que durant les vacances
- * Ils s'inscrivent aux sorties, aux séjours, aux tickets sports, aux activités proposées par l'équipe
- * Difficilement mobilisables sur des projets longs

* Géographie des accueils en milieu rural et autres pratiques de loisirs

1. Jours et horaires des ouvertures

Cet accueil libre fonctionne les mercredis, parfois le samedi durant les périodes scolaires. Les temps d'ouverture en soirée sont inégalement répartis et sont plus fréquents en milieu urbain et péri-urbain. Certains centres n'ouvrent pas ou plus les week-ends et plus particulièrement en milieu rural.

Les hypothèses qui peuvent expliquer cette situation :

- * Les jeunes fréquentent entre autres les secteurs jeunes sur leurs lieux de vie scolaire (lycées...)
- * La pratique sportive est plus importante en milieu rural et contribue à structurer les week-ends des jeunes.

2. Mobilité des jeunes en milieu rural

La problématique rencontrée par les structures est l'éloignement géographique des jeunes. Ainsi, on ne trouve pas systématiquement de local avec accueil libre, mais des programmes d'action donnant ainsi rendez-vous aux jeunes pour faire une activité prévue à l'avance.

Il ne semble pas possible d'ouvrir un accueil de jeunes dans toutes les communes, ce qui pose automatiquement la problématique des transports (ramassage en bus parfois organisé, mais pas systématique) et des locaux dédiés de proximité. Dans la plupart des cas, le chef-lieu dispose d'un local dédié et des animations ponctuelles ont lieu dans les différentes communes.

Pour l'ensemble des professionnels et élus cette problématique reste d'actualité.

* Adaptation des accueils jeunes à l'évolution psychosociologique des jeunes et des adolescents

D'une manière générale en France nous pouvons constater qu'à l'âge d'entrer au collège, les adolescents tendent à moins fréquenter les structures offrant des activités de loisirs.

Il existe plusieurs raisons évoquées précédemment : déplacements dans le département (lycées...), vie sur deux communes (semaines, soirées, week-ends) pour les jeunes du milieu rural.

Mais lorsque les enfants deviennent des adolescents, l'offre de loisirs traditionnelle leur apparaît moins attractive car moins adaptée à leurs préoccupations. Le processus de construction identitaire connaît un nouvel élan et la quête d'autonomisation se conjugue souvent mal avec l'offre de loisirs. D'où un sentiment, régulièrement exprimé, de ne plus se reconnaître dans les activités proposées.

En Sarthe, nous constatons une baisse de fréquentation importante des 13/17 ans au sein des structures jeunesse (phénomène constaté aussi dans le milieu sportif, cf. *Bulletin de statistiques et d'études N°07-05 Décembre 2007 - Ministère Jeunesse et Sports*).

Mixité, garçons et filles

Nationalement nous pouvons repérer que les garçons sont majoritairement plus présents sur les espaces jeunes et parfois leurs comportements influent sur la présence des filles. Sur certains espaces jeunes (surtout sur les accueils ouverts), on repère une non-mixité imposée (non institutionnelle) par les jeunes garçons.

* Les constats des équipes professionnelles et des élus de la Sarthe :

- * Les garçons seraient plus « oisifs » dans leurs loisirs que les filles, qui, elles seraient plus intéressées à faire des activités. A ces propos, nous n'avons pas trouvé d'élément statistique venant appuyer ce constat.
- * Les structures évoquent par ailleurs une désaffection des filles plus précoce que pour les garçons (13 ans chez les filles et 15 ans chez les garçons), sans que nous ayons non plus trouvé de statistique montrant ce phénomène.

On peut constater un consensus assez facilement :

Filles	Garçons
S'engagent plus facilement sur des projets à long terme et elles sont très présentes lors des activités ponctuelles dites « pour les filles ». On remarque qu'elles sont beaucoup plus présentes dans les structures où il y a des animatrices et de l'activité régulière ciblée. Plus assidues dans les dynamiques de projet.	Plus sur des projets à court terme et sur de l'activité de vie de foyer (baby-foot, jeux vidéo, discussions sur les canapés). Ils sont très demandeurs d'activités sportives (foot en salle en particulier).
<ul style="list-style-type: none"> * soirées filles (ce sont des espaces qui permettent de faire rentrer les filles de manière sécurisée sans qu'elles soient regardées par les garçons) * activités manuelles (bijoux, couture...) * soin de soi, bien-être, maquillage, déco sur ongles, esthétique, hammam, * activités prétextes à discuter, à échanger dans un groupe restreint (à 2 ou 3), * création de tee-shirt, stylisme, * séjour : 80 % de filles avec plus d'activités culturelles (musée), * danse moderne jazz, coupé décalé, * estime de soi, * équitation 	<ul style="list-style-type: none"> * Foot, foot en salle, sport en général, * sports de glisse, * sports à risque, * soirées match grand écran, * accueil libre, * jeux vidéo, * billard, baby-foot, * hip-hop, * boxe, paintball, activités amenant de la confrontation, se mesurer physiquement...
<p>Les activités mixtes sont recherchées par toutes les équipes d'animation. Il y a peu de soucis entre filles et garçons, même si de nombreuses structures sont confrontées à des propos sexistes de la part des garçons. Pour la plupart des structures, ces propos ne portent pas trop à conséquence (« <i>les filles ne se laissent plus intimider par ce genre de propos</i> ») ce n'est donc pas un sujet prioritaire (y compris pour celles où il y a peu de fréquentation de filles) : projets séjours (ski et d'été) ; soirées (cinéma, repas, etc...) ; laser game, bowling, karting ; graphe ; simulateur (jeux vidéo) ; atelier cuisine ; fête, temps fort, cuisine ; escrime ; accrobranche / escalade ; sorties culturelles (théâtre, Paris, musique, etc...)</p>	

* Ce que l'on peut retenir des retours sur les relations filles / garçons :

Concernant les différences entre les filles et les garçons, ce que révèlent les entretiens :

- * Peu de conflits entre filles et garçons. À priori les relations filles / garçons se passent plutôt bien dans les espaces jeunes, à l'inverse des collèges où les relations seraient beaucoup plus tendues. Certains établissements scolaires font appel à des structures jeunesse pour intervenir, en partenariat sur des questions de sensibilisation au sein de leur établissement,
- * Groupes de projet globalement mixte,
- * Soucis des équipes de proposer des activités dites « mixtes », même si on retrouve systématiquement des activités genrées (activités manuelles pour les filles et plus sportives pour les garçons),
- * Certains espaces sont exclusivement vécus par les garçons (peu de retour à ce sujet). La visibilité des garçons montre que le quartier et certaines structures sont sous l'emprise de la population masculine. En effet, les garçons (pré-adolescents et adolescents) usent de tout l'espace : on peut les rencontrer à l'entrée des immeubles, sur le City stade, sur l'espace vert servant de terrain de sports ou encore faisant du skate ou du vélo. (...) Cela se traduit par l'interdiction pour les filles de fréquenter certaines structures qui sont le « fief » des garçons.

Pour la majorité des équipes, la question de la mixité lors des activités ne semble pas posée. Ce constat est paradoxal car les élus et professionnels évoquent pour autant des différences (cf tableau précédent). Il semble évident que les secteurs jeune (tout comme le collège) ne peuvent pas porter seuls cette responsabilité et qu'elle est aussi sociétale.

Au niveau de la parité filles /garçons on retrouve un public globalement mixte au sein des structures interviewées, cependant on peut constater beaucoup d'activités genrées, ce qui pose la question de la réalité de la mixité des espaces dans le temps. La proposition d'activités en direction des filles permet à celles-ci de se retrouver au sein de l'accueil jeune et favorise ainsi leur fréquentation sur d'autres activités mixtes. La présence de telles propositions est un facteur important de la présence des filles sur les espaces jeunes.

Nous n'avons pas observé de structure uniquement occupée par des filles (l'inverse a été constaté). Au sein des structures peu fréquentées par les filles, les équipes se sentent démunies et subissent la situation.

Pour Christophe Moreau, « lorsque l'on observe les pratiques sur l'espace public, on constate également des pratiques très sexuées : les garçons se mettent en avant et les filles sur un banc. Elles s'activent autrement et préparent l'activité en amont : préparation esthétique, prise de rendez-vous avec les copines, achat des boissons, gâteaux... Que faire ? Les structures jeunesse doivent-elles coller à l'image véhiculée ? »

* Les leviers d'actions peuvent porter :

- * Sur l'aménagement des espaces et mélanger les espaces identifiés sociologiquement garçons et filles,
- * Sur la présence d'équipes d'animation mixtes,
- * Sur la formation des professionnels.

Des débats peuvent exister sur le besoin ou non d'espace non mixte (ce qui est le cas dans le sport collectif). A Hambourg par exemple il existe des structures réservées exclusivement aux filles, encadrées par des animatrices, mais aussi des structures mixtes, où certains jours de la semaine leurs sont entièrement réservés avec uniquement des animatrices.

Place de la famille

La participation et l'implication des parents dans les espaces jeunes est majoritairement faible. Ils sont surtout présents lors des inscriptions et des réunions concernant les activités durant les vacances scolaires.

* Des entretiens, nous pouvons poser plusieurs constats :

- * Certains professionnels mésestiment l'impact et l'importance que peut avoir l'espace jeunesse : « Le service jeunesse n'est pas grand chose dans le parcours de vie d'un adolescent, il n'est pas grand chose par rapport à sa famille, à son environnement social ». Même si cela reste minoritaire, cela reste représentatif d'un certain sentiment réduisant l'ambition que l'on porte sur ces espaces.
- * Les familles sont très peu présentes sur les espaces. L'espace jeune est un espace où globalement les parents n'interviennent pas.
- * Un contact qui se crée souvent par l'administratif. Effectivement pour certaines structures, il a été fait le choix d'un rendez-vous individuel avec la famille de chaque jeune mineur, pour toute inscription à une activité et au moment de l'inscription annuelle. Cette inscription dépasse la partie administrative, même si celle-ci prend de plus en plus de place. Le temps consacré aux familles permet parfois aux parents d'exprimer des inquiétudes, des soucis éducatifs. Cela permet aussi de les associer à d'autres activités événements (cuisine, participation à des spectacles, etc...).

Ce phénomène est renforcé par le fait que les jeunes ne souhaitent pas forcément que leurs parents soient omniprésents. « *Cet espace est le leur et il est l'occasion de prendre de la distance avec le milieu familial, ce qui est une condition à la construction de soi.* ». Ceci est largement partagé par les équipes et les élus rencontrés lors de cette étude.

* De ces constats, il convient certainement de travailler :

- * à mieux identifier l'impact éducatif des espaces jeunesse,
- * à mieux identifier le besoin de rencontres avec les parents et réfléchir aux questions de parentalité autour de l'adolescence.

La gouvernance d'une structure jeunesse

Au travers des entretiens, nous avons donc cherché à savoir quels espaces de concertation, de décisions existent, comment ils sont organisés, quelles analyses sur leur fonctionnement.

- * Quels espaces de concertations, de décisions existent entre les jeunes et l'équipe de l'espace jeune ?
- * Quels espaces de concertations, de décisions existent entre les jeunes, leurs parents, les animateurs et les responsables de la structure ?
- * Quels espaces de concertations, de décisions entre les professionnels et élus ?
- * Quels espaces de concertation existent entre la structure et les partenaires potentiels (école, associations (culturelle sportive), collectivités, etc...)

* Professionnels

Que la structure soit associative ou municipale / intercommunale, plus les professionnels ont une formation importante, plus on constate la mise en place de « projets de jeunes » développant des compétences de citoyenneté, d'autonomie dépassant la simple proposition de loisirs. On constate aussi le développement de liens partenariaux importants, impliquant davantage les élus, voire les parents.

* Structures municipales

Ce qui ressort :

- * **Les fonctionnements sont très diversifiés ;**
- * **L'implication des responsables politiques ou associatifs est très variable** et va d'une présence très régulière (avec une connaissance des équipes professionnelles voire des jeunes) à une quasi absence. Le degré d'implication de ces responsables semble lié à leur parcours professionnel : plus ils ont eu un métier proche du secteur éducatif (pris au sens large) plus l'implication sera importante ;
- * **Les élus semblent résister à la création d'espaces de concertation.** Il y a une absence d'espace de concertation rassemblant l'ensemble des acteurs (des jeunes, aux familles...) et il existe une crainte très partagée : ouvrir un espace de concertation où les jeunes auraient des demandes irréalisables, provoquerait de la frustration de leur part, qui pourrait être difficile à contenir. De plus, ces espaces de concertation sont jugés (par les élus et les professionnels) inadaptés à cette tranche d'âge (génération zapping, difficilement mobilisable, etc...) ;
- * **La question de la concertation n'est pas une préoccupation prioritaire** des professionnels, au regard d'enjeux autres identifiés (lutte contre les incivilités, gestion budgétaire des équipements, etc...).

Par conséquent ce sont souvent **les professionnels qui sont porteurs de la parole des jeunes.**

Ces constats posent globalement les enjeux à venir, si nous souhaitons faire vivre des espaces démocratiques participatifs.

Il y a donc un binôme entre l' élu référent (adjoint à la jeunesse...), le coordinateur jeunesse et le pouvoir se construit souvent autour de ce binôme. Cet élu de référence anime une commission (majoritairement enfance et jeunesse) composée d'une dizaine d'élus (en présence de la personne en coordination ou en animation). Cette commission de manière ordinaire, valide les projets, les programmes d'animation, les budgets qui leur sont soumis par l' élu de référence ou le coordinateur.

Ces commissions sont souvent techniques, avec seulement 33 % de celles-ci qui ont pour vocation d'échanger sur le sens des actions à mettre en œuvre en direction de la jeunesse. Elles se réunissent au minimum 3 fois par an, parfois tous les mois et ne sont pas ouvertes aux associations locales, ni à tous les professionnels du service. Ceci renforce d'autant le rôle du coordinateur jeunesse.

Les conseils municipaux, en séance plénière, n'ont que rarement des échanges sur les espaces jeunes. Cette question intervient lorsque des incivilités sont constatées sur le territoire, ou lors de projets nécessitant des budgets importants (construction, rénovation de l'espace jeunes par exemple).

* Structures associatives

De manière générale, le conseil d'administration, voire l'assemblée générale de l'association sont destinataires d'informations sur le secteur jeunes et ces instances prennent régulièrement des décisions le concernant.

Des réunions thématiques sont organisées avec les élus associatifs (en particulier lors des renouvellements d'agrément centre social). Mais on trouve surtout des échanges, de manière informelle, « lors de croisement dans les couloirs ».

Dans ces structures on trouve un lien fort entre l'équipe d'animation et la personne en direction. Ce sont les professionnels qui sont force de proposition sur l'organisation du secteur jeunes.

Parfois on trouve des commissions de travail sur la jeunesse (consultatif ou de proposition), qui ont comme vocation de définir des orientations stratégiques à partir de visions partagées sur l'évolution de la jeunesse et de leurs loisirs.

Ces commissions sont parfois élargies à d'autres partenaires comme la DDCS, la CAF, des structures communales (associations sportives, culturelles, etc...)

Exemple d'une organisation :

Comité d'orientation (séance plénière se réunissant une à deux fois par an) définition de groupe projets thématiques :

- * groupe projet thématique (projet 11/17 ans)
- * groupe projet thématique (projet 16/25 ans)
- * groupe projet thématique (projet Parentalité)

Ces groupes thématiques comprennent des élus municipaux et associatifs, des techniciens et des professionnels.

Dans la plupart des lieux, les jeunes ne font pas partie des groupes de travail. La parole des jeunes est recueillie par les professionnels, qui font remonter les demandes. Des tentatives existent de manière ponctuelle, mais ne tiennent pas dans le temps.

Les jeunes sont consultés dans le cadre de projets (séjours majoritairement) et se réunissent avec un ou des professionnels (sans présence d'élus). La parole des jeunes est recueillie par les professionnels, plus de manière informelle (téléphone, mail, réseaux sociaux, etc...).

Peu de réunions de consultation (afin de recueillir les souhaits des jeunes) sont organisées, elles ont du mal à rassembler beaucoup de jeunes. La majorité des projets (séjour, manifestation, etc...) ne rassemble que 6-10 jeunes lors de la préparation.

Exemples d'espaces de consultation :

- * **Dans le cadre de l'élaboration du projet social** (tous les quatre ans pour les centres sociaux en agrément CAF) : plusieurs rencontres habitants / élus / professionnels permettent de partager un diagnostic jeunesse local et de recueillir les idées d'organisation pour les deux années à venir. Ces rencontres ont du mal à se maintenir après l'élaboration du projet social.
- * **Commission jeunesse du centre social** : élus du centre social, élus de la ville, associations sportives, associations de prévention spécialisée, CAF, DDCS, Préfet. Réunion à l'initiative du centre social. Instance qui permet de rendre compte des actions mises en place et de valider des projets proposés par les professionnels. Il y a une relation de confiance entre les différents acteurs, qui permet à cette commission de perdurer dans le temps.
- * **Commission insertion de la ville** : difficultés que posent les jeunes rencontrés dans la commune (à l'initiative des élus communaux). Elle fonctionne en « réaction » à des éléments constatés sur le territoire.
- * **CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)** : ce conseil traite uniquement des problématiques d'incivilités, de violences constatées sur la commune.
- * **Diffusion de questionnaires à destination des jeunes et/ou des parents** afin de recueillir des attentes en termes de propositions de loisirs. Ces questionnaires sont diffusés par le biais des collèges, des lycées et des structures associatives.
- * **Conseils de jeunes** (continuité du conseil municipal d'enfants). Peu de communes ont engagé ce type de démarche.

* Ce qui ressort des deux types de structures (municipale et associative)

- * Dans la plupart des cas, les instances mises en place, où siègent les élus, ne sont pas des lieux d'élaboration de sens, mais des instances de validation des propositions élaborées par les professionnels.
- * L'absence des jeunes et de leurs parents aux seins des instances n'est pas vécue comme un manque, mais comme un état de fait.
- * Dans les lieux où la participation des jeunes à une instance est mise en place, on constate que la logique de « projets de jeunes » supplante la logique de « consommation d'activités ».
- * Évaluation des espaces : pour les élus les principaux indicateurs du bon fonctionnement de l'espace jeunes sont :
 - la fréquentation,
 - le nombre de jeunes en « errance » sur la commune (qui squattent des abris de bus par exemple), les incivilités constatées sur la commune,
 - la variété des propositions d'animations,
 - la participation des jeunes aux événements communaux (téléthon, carnaval, fête de la musique, etc...).

La gouvernance d'une structure jeunesse

Nous avons donc cherché à savoir quelles vocations avaient les structures jeunesse pour les élus, pour les professionnels, pour les parents des jeunes.

Nous pouvons faire plusieurs constats :

* Difficultés d'identifier l'utilité sociale

Un des éléments marquants des différentes interviews que nous avons menées, est une difficulté majoritaire des élus comme des professionnels, à répondre à la question : « *Quelle est l'utilité sociale d'un espace ou d'un service jeunesse ?* » Cette question, pour beaucoup, ne se pose pas et donc la première réponse est souvent : « *notre mission c'est de proposer des loisirs aux jeunes* ».

Lorsque nous avons approfondi ce sujet, les élus et les professionnels évoquent l'idée que c'est un service à la population (de la même manière qu'il y a la proposition de mode de garde pour la petite enfance). **Viennent ensuite les dimensions éducatives comme le « vivre ensemble », l'acquisition d'autonomie, rendre citoyen...**

Mais de manière générale, « *Il n'est pas demandé à l'espace jeunes de justifier le sens de ses actions* ». « *les animateurs enfance sont considérés assurer de la garderie, les animateurs jeunesse ont encore à faire la démonstration de leur utilité. Leur travail n'est pas assez concret* ».

Malgré l'absence d'appropriation du discours « éducatif » de l'animation par les élus et les parents, il reste néanmoins, qu'ils sont sensibles à ces aspects éducatifs, lorsque ceux-ci leur sont présentés. La question éducative est importante dans la justification d'un espace jeunes, mais c'est au professionnel de le porter, de former les élus à ces notions. Les élus écoutent, sont sensibles à ces discours. (Parole d'un coordinateur jeunesse : « *La logique de consommation de loisirs est ancrée chez les élus. Cela ne va pas plus loin que cela dans la réflexion chez les élus. C'est le professionnel qui amène des éléments de sens* »). Par conséquent, pour la plupart des structures, la formation des élus est un vrai questionnement.

* Pourquoi créer une structure jeunesse ?

La mise en place (à l'origine) d'un secteur jeunesse s'est justifiée par la volonté de :

- * lutter contre l'oisiveté des jeunes,
- * réduire les incivilités,
- * lutter contre les conduites déviantes (alcool, tabac, drogue).

Pour autant tout le monde s'accorde à dire que la mise en place de la structure jeunesse n'a pas réussi à éradiquer ces phénomènes. Elle reste un des éléments de lutte, mais ne peut répondre à toutes les dérives. « *Les élus ont compris que l'animation ne viendrait pas forcément enlever les jeunes des abris de bus* ».

* La place des questions jeunesse dans la dernière campagne municipale

Lors de la dernière campagne pour les élections municipales, peu de candidats ont développé un discours sur leur vision de l'utilité d'un service jeunesse. Cette question de la jeunesse, lorsqu'elle a été abordée s'est posée soit en termes de lutte contre les incivilités, soit en termes de soutien, d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes. Aucun professionnel rencontré lors de cette enquête, n'a eu un échange avec un candidat sur sa vision d'un projet politique local en direction de la jeunesse.

Exemples d'éléments de programme proposés lors des élections municipales sur une commune :

- * Avec la Maison de l'emploi, accompagner les jeunes pour trouver un emploi ou une formation,
- * Mieux faire connaître les activités proposées par la mairie et ses partenaires,
- * Réimplanter un skate parc dans un espace sans nuisance sonore pour les riverains,
- * Rénover le terrain de foot de la plaine aux fées. Continuer la mise à disposition des gymnases pour l'activité football des jeunes et organiser un tournoi en salle,
- * Mettre en place un fonds d'aide aux jeunes pour financer leurs projets.
- * Donner la possibilité aux jeunes de visiter d'autres pays en sollicitant des aides européennes (jobs d'été, stages, années d'étude ou d'apprentissage...).

Les questions de citoyenneté, d'engagement, d'autonomie... n'ont été que très peu abordées.

* Identifier la place d'une structure, d'un service jeunesse au sein de la multiplicité des acteurs éducatifs

« On est entre les différents acteurs éducatifs que sont l'école, le sport, la musique. On n'est pas sur quelque chose de très précis, on est dans l'ailleurs. Les objectifs que l'on vise ne sont pas clairs pour les parents (à la différence des structures sportives où l'apprentissage est clair pour tout le monde). Nos objectifs (citoyenneté, autonomie, etc.) sont clairs pour nous. On parle « d'initiation à quelque chose » dans notre jargon (centre de loisirs, structure jeunesse), si tu veux faire plus tu vas voir ailleurs.... ».

* Les éléments recueillis qui permettraient de définir un cadre d'utilité sociale

Voici des exemples de traduction de « l'utilité sociale » ou de « la vocation d'une structure jeunesse » :

- * Prendre en charge des jeunes, au sein d'un environnement (quartier, famille, etc.) et en collectif,
- * Permettre aux jeunes de trouver un lieu d'investissement. Vocation éducative,
- * Lorsqu'on voit ce que produit, chez les jeunes, l'ensemble de la démarche de préparation d'un séjour, on sait que cela les outille à vie sur une capacité autonome à construire et mettre en place un projet,
- * Espace ouvert et de rencontres qui perdurent, qui fait du collectif et crée ainsi du lien social permettant aux jeunes d'ouvrir, d'élargir leurs horizons, leur culture (surtout dans un espace rural comme le nôtre, où l'orientation post-bac vers les filières courtes est supérieure à la moyenne départementale. Ceci se faisant par une approche participative des jeunes,
- * Passer de « l'offre de service de loisirs » à « l'offre de service de loisirs participatifs »,

- * Un autre espace éducatif (passer de la logique de consommation à la logique de projet de jeunes),
- * L'espace jeunes est un espace de loisir complémentaire pour la majorité (75%) des jeunes qui ont une pratique artistique ou sportive. Ceci car le territoire est riche en propositions d'activités,
- * Notre rôle est bien de prendre parti pour les jeunes et de réaffirmer la place des jeunes sur le territoire,
- * La plus-value qu'apporte la structure se situe sur sa capacité à faire découvrir de nouvelles choses aux jeunes, de leur permettre d'accéder à des activités auxquelles ils n'ont pas accès. Et du coup d'élargir leur potentiel, leurs possibilités et peut-être de se découvrir de nouvelles capacités. « On n'est peut-être pas les meilleurs dans l'organisation de concert, mais on leur donne cette possibilité-là de s'essayer à cette organisation »,
- * Accompagner les groupes de jeunes à trouver une place dans la cité,
- * « Par, Pour et Avec », pour les citoyens de demain,
- * Fidélisation des jeunes sur la ville, favoriser l'engagement ; devenir citoyens ; futurs adultes ; socialisation,
- * La jeunesse actuelle c'est les citoyens de demain, c'est important de les accompagner. C'est un devoir qu'ont les adultes envers leurs jeunes. La vocation de la structure c'est « d'ouvrir des possibles », après chacun sa trajectoire, on n'est qu'un maillon,
- * Nécessité de créer du lien social et permettre à des jeunes de s'inscrire dans la cité,
- * Il sert à accompagner les jeunes en particulier sur la notion d'engagement. A former les futurs citoyens (monter des projets, prendre des responsabilités, les assumer. D'être autonome dans la construction de son projet),
- * Rester en lien avec les jeunes, adapter l'environnement de la structure aux jeunes (ne pas les effrayer), leur proposer une structure très parcellaire afin de répondre à la diversité des jeunes,
- * Sortir du milieu scolaire (où les jeunes sont captifs) leur proposer autre chose,
- * Être un lieu d'information et de prévention,
- * Mise en avant de l'esprit communautaire (faire vivre la communauté de communes). Identifier le territoire communautaire comme une entité à part entière,
- * S'occuper des populations les plus précaires (politique tarifaire),
- * Un lieu occupationnel (quand ils sont occupés, les jeunes ne font pas de « *conneries* »),
- * Elle participe à l'achat de la paix sociale (on ne pourra pas dire qu'on n'a rien fait pour la jeunesse).

Le partenariat

Les services jeunesse, les secteurs jeunes n'ont pas l'exclusivité de la jeunesse (et pour les élus et les professionnels de l'animation, heureusement). Les services animation ne sont qu'un des maillons, qu'une proposition faite aux jeunes. Ils sont complémentaires de l'action des parents, du collège, du lycée, de leurs réseaux sociaux, des associations sportives ou culturelles, des structures de prévention, etc...

Les élus souhaitent qu'il y ait des partenariats locaux pour ne pas que le service jeunesse, le secteur jeunes soit isolé. Le partenariat peut se situer au niveau des actions, ou simplement d'échanges de points de vue autour de la jeunesse.

La structure jeunesse doit avoir une action généraliste. « On nous demande de ne pas nous spécialiser de trop, si spécialisation, création de structure ad hoc (sur un schéma type club) ». Les professionnels pensent qu'une structure jeunesse a besoin de la liberté d'adhésion des jeunes pour fonctionner et que celle-ci ne peut pas être forcée. Il faut du rien, du vide car c'est à ce moment-là qu'on a envie de le remplir et que l'action jeunesse prend tout son sens.

Les partenariats sont longs à se mettre en place. Il faut une relation de confiance entre les partenaires et aussi une reconnaissance mutuelle. Parfois, des communes mettent en place un système de « guichet unique » à destination des jeunes, leur permettant de trouver sur un même site l'ensemble des choses qui leur sont destinées (information sur les associations jeunesse, propositions d'animation, Points Information Jeunesse, etc...).

Cette proposition nécessite un travail important en amont de recensement des possibles, mais aussi d'harmonisation des présentations permettant de faire du lien entre les différents partenaires.

De ces entretiens, il ne ressort que peu de références sur la co-éducation, sur les types de partenariats et de réseaux, sur le projet éducatif partagé. Cet élément est très certainement à mettre en corrélation avec le peu de PEL (Projet Éducatif Local) sur le département (pratiques peu répandues).

Conclusions/préconisations

* En synthèse nous pouvons repérer les besoins et enjeux suivants :

1. Besoin de monter en compétences sur plusieurs objets

- * Conceptualisation de sa pratique éducative, de ses intentions, de l'utilité sociale ;
- * Concevoir et mettre en œuvre des politiques de co-éducation, de partenariat ;
- * Capacité à accompagner les jeunes dans des démarches de projets, d'initiative et sortir de la logique de consommation ;
- * Construire une réponse adaptée aux enjeux de l'adolescence et de la jeunesse.

2. Politique éducative locale/territoriale

- * Faire émerger des politiques éducatives locales, concertées entre tous les acteurs. Cette politique aujourd'hui obligatoire à travers le PEDT (Projet Éducatif Territorial) doit être interrogée pour la jeunesse ;
- * Anticiper et préparer la réforme des collectivités : effectivement aujourd'hui il y a de plus en plus de transferts de compétences enfance / jeunesse sur les communautés de communes. Or la Sarthe a 23 communautés de communes sur 30 en dessous de 13 000 habitants. Il convient donc d'anticiper à la fois les fusions (sur quelles compétences) et sur l'harmonisation nécessaire des pratiques.
- * Réfléchir à la place du projet et donc de la concertation de l'ensemble des acteurs de celui-ci.

3. Mieux répondre aux enjeux et besoins sociologiques de l'adolescent et du jeune

- * Répondre aux enjeux de mobilité dans le milieu rural ;
- * Construire une offre adaptée à l'évolution (en termes d'âge, d'identité, de besoin d'autonomie...)
- * Réfléchir à la place des filles dans les structures et donc à la réponse éducative adaptée (aménagement, équipe, postures...)
- * Réfléchir à la place des parents et construire une intervention éducative autour de celle-ci et des enjeux de la parentalité (avec des enfants de ces âges).